

FONDATION MAIF

FONDATION MAIF

Rapport annuel 2003



FONDATION MAIF
« Le Pavois » - 50 avenue Salvador Allende – 79000 NIORT
Tél. 05 49 73 87 04 – Fax 05 49 73 87 03
Site internet : www.fondation.maif.fr

SOMMAIRE

I – Conseil d’administration et Conseil scientifique

II – Rapport d’activité

III – Rapport financier

- **Les comptes annuels**
- **Le rapport du Commissaire aux comptes**
- **Le rapport annexe**

IV – Analyses et perspectives

I – Conseil d’administration et Conseil scientifique

Président d'honneur : **Jean GERMAIN** - Président d'honneur de la MAIF.
Administrateurs d'honneur : **Robert AYRAULT** - Administrateur Prévention MAIF.
José INIZAN – Ancien Préfet.
Paul MARCUS - Médiateur de la MAIF.

La Fondation est administrée par un Conseil d'administration composé de 16 membres se répartissant comme suit :

6 membres désignés par le Conseil d'administration de la M.A.I.F., fondatrice

Pierre GUILLOT

Président de la Fondation MAIF

Administrateur délégué auprès de la
Direction générale de la MAIF
9 Allée des Chaumes - 38640 CLAIX

Charles BERTHET

Professeur à l'Université Paris-Dauphine
87 avenue Jean Jaurès
92290 CHATENAY-MALABRY

Alain CHAUVET

MGEN
3 Square Max-Hymans
75748 PARIS Cedex 15

Jacques FOURNIER

Secrétaire général de la Fondation MAIF

Vice-Président de la MAIF
5 rue Crémer - 33800 BORDEAUX

Pierre SENAC

Trésorier de la Fondation MAIF

Président de Prévention MAIF
22 rue du 8 mai - 65600 SEMEAC

Dominique THIRY

Directeur de la MAIF
200 avenue Salvador Allende
79038 NIORT Cedex

4 membres de droit

Représentant le ministre de l'Intérieur :

Jacques LAISNE

Préfet
Préfecture des Deux-Sèvres
79021 NIORT Cedex

Représentant le ministre de l'Education Nationale :

Pierre POLIVKA

Directeur de l'Académie de PARIS
94 avenue Gambetta - 75984 PARIS Cedex

Représentant le ministre de la Recherche

Françoise HURSTEL

Professeur à l'Université Louis-Pasteur
12 rue Goethe – 67000 STRASBOURG

Le Président-directeur général de la M.A.I.F.

Roger BELOT

200 avenue Salvador Allende
79038 NIORT Cedex

6 membres élus par le Conseil d'administration en exercice, en raison de leurs compétences dans les domaines d'activités de la Fondation

René CAQUET

Doyen honoraire de la Faculté de Médecine
Paris-Sud
63 rue Gabriel Péri
94276 LE KREMLIN BICETRE

Jean CHAPELON

Secrétaire général de l'Observatoire National
Interministériel de Sécurité Routière
Arche de la Défense – Paroiss sud
92055 LA DEFENSE cedex

Xavier FELS

Directeur des relations extérieures de P.S.A.
75 avenue de la Grande Armée - 75016
PARIS

Jean-Marc LEPEU

Directeur des Relations Extérieures de
RENAULT S.A.
34 Quai du Point du Jour
92109 BOULOGNE-BILLANCOURT
Cedex

Patrick PEUGEOT

Vice-Président de la Fondation MAIF

Président de LA MONDIALE
22 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Pierre ROGEZ

Direction Sécurité de BULL S.A.
Site de Louveciennes - 68 route de Versailles
78430 LOUVECIENNES

Instance consultative de réflexion et de proposition présidée par le président de la Fondation, le conseil scientifique est composé de 16 personnalités nommées par le Conseil d'administration.

Jean GERMAIN

Président d'honneur de la MAIF
Président d'honneur de la Fondation MAIF
Président d'Inter Mutuelles Assistance
244, route de la Caillotte
45460 BOUZY-LA-FORET

Jean AUDOUZE

Président du Palais de la Découverte
Avenue Franklin-D. Roosevelt
75008 PARIS

René CAQUET

Doyen honoraire de la Faculté de Médecine
Paris-Sud
63 rue Gabriel Péri
94276 LE KREMLIN BICETRE

Elie COHEN

Président de l'Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 PARIS CEDEX 16

Bernard CORNU

Directeur de l'IUFM de Grenoble
30 avenue Marcellin Berthelot
38100 GRENOBLE

Jean-Jacques DAIGRE

Professeur à l'Université Paris I
Panthéon-Sorbonne
36 rue de Fleury
86000 POITIERS

Jean-Marc ERBES

Vice-président du conseil scientifique
Inspecteur Général de l'Administration du
ministère de l'Intérieur
8, rue Sainte-Anastase
75003 PARIS

Bruno FALISSARD

Chef de clinique à l'Hôpital Robert Debré
Service de psychopathologie de l'enfant
48 boulevard Sérurier
75018 PARIS

Liliane GALLET-BLANCHARD

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne
UFR d'anglais
1 rue Victor-Cousin
75230 PARIS CEDEX 05

Maryse HEDIBEL

Chercheur au CESDIP (Centre de Recherches
Sociologiques sur le Droit et les Institutions
Pénales)
43 boulevard Vauban
78280 GUYANCOURT

Jean-Lucien LAVAUD

Chef du SMUR pédiatrique
Hôpital Necker enfants malades
149 rue de Sèvres
75743 PARIS CEDEX 15

Bernard MASSINON

Assistant scientifique à la Direction des
applications du CEA
BP n° 12
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

Vincent ROGARD

Professeur à l'Université Paris V
Laboratoire d'Ergonomie Informatique
45, rue des Saints Pères
75270 PARIS CEDEX 06

André STAROPOLI

Ancien Secrétaire Général du Comité
National d'Evaluation des Universités
43 rue de la Procession
75015 PARIS

Claude TARRIERE

Ancien directeur du Département Biomédical
RENAULT SA 27 rue du Fond Louvet
92500 RUEIL MALMAISON

Richard ZEITOUNI

Responsable de la coordination Sécurité
Routière
GIE PSA PEUGEOT CITROËN
DMFV/SSV – Bâtiment 58
Route de Gizy
78943 VELIZY-VILLACCOUBLAY

II – L'activité de la Fondation

Fonctionnement

VIE SOCIALE

Le fonctionnement de la Fondation MAIF au cours de l'année 2003 s'est déroulé conformément aux exigences statutaires et réglementaires. Le Conseil d'administration, régulièrement réuni par deux fois le 19 septembre 2003 (report du 13 juin pour cause de grève des transports) et 2 décembre 2003, a entendu et adopté les bilan et compte de résultat qui lui ont été présentés. Il a également pris les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la Fondation MAIF et à son rayonnement scientifique, par le biais notamment de l'accord au soutien de deux nouveaux projets de recherche.

Lors de sa séance du 19 septembre 2003, le Conseil d'administration a enregistré le renouvellement, par le Conseil d'administration de la MAIF du 8 août 2003, des mandats de MM. Dominique THIRY et Alain CHAUVET.

Monsieur Pierre GUILLOT a été réélu Président du Conseil d'Administration.

Les membres du Bureau ont été reconduits dans leurs fonctions : Monsieur Patrick PEUGEOT, vice-Président, Monsieur Jacques FOURNIER, Secrétaire général, Monsieur Pierre SENAC, Trésorier.

Durant cette même séance, le mandat de M. Vincent ROGARD a été renouvelé en tant que membre du Conseil scientifique et M. Charles BERTHET nommé en remplacement de M. Jean LAVAUD démissionnaire depuis le 1^{er} janvier 2002. M. Bernard MASSINON a été désigné comme vice-président et Mme Liliane GALLET-BLANCHARD s'est vue renouvelée au poste de Secrétaire.

Le Conseil d'administration a reçu les responsables de la SGAM pour un compte rendu de leur gestion des capitaux de la Fondation et a décidé que le Bureau a compétence pour prendre des décisions en la matière.

Lors de sa séance du 2 décembre 2003, le Conseil d'administration, après avoir entendu le bilan de la gestion des capitaux de la Fondation par le représentant de la SGAM, a retenu ce principe d'une information similaire une fois par an tant qu'une situation particulière ne se présente pas.

Afin de permettre à la Fondation MAIF de continuer à remplir sa mission, le Conseil d'administration a décidé de poursuivre la prudente des activités de soutien aux projets de recherche. A cet effet, il a autorisé le Bureau à faire procéder, durant l'année 2004, à d'éventuels décaissements des fonds de réserves confiés à la SGAM pour alimenter la trésorerie avec une limitation à 800 000 €. Une décision similaire avait été prise (900 000€) pour l'année 2003 mais les décalages dans le versement de certaines subventions ont permis de fonctionner sur la trésorerie en gestion à la Banque Populaire.

Durant cette même séance, le Conseil d'administration a enregistré le renouvellement, par le Conseil d'administration de la MAIF du 8 août 2003, des mandats de MM. Dominique THIRY et Alain CHAUVET.

Les mandats de Messieurs Jean-Marc LEPEU et Patrick PEUGEOT ont été renouvelés.

Monsieur Pierre GUILLOT a été réélu Président du Conseil d'Administration.

Les membres du Bureau ont été reconduits dans leurs fonctions : Monsieur Patrick PEUGEOT, vice-Président, Monsieur Jacques FOURNIER, Secrétaire général, Monsieur Pierre SENAC, Trésorier.

Le Conseil d'administration a reçu les responsables de la SGAM pour un compte rendu de leur gestion des capitaux de la Fondation et a retenu ce principe d'une information similaire une fois par an.

Au Conseil scientifique, Madame Maryse HEDIBEL, chercheur au Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP), a présenté sa démission par courrier en date du 8 octobre 2003, pour des raisons professionnelles.

Les mandats de Madame Liliane GALLET-BLANCHARD, secrétaire du conseil scientifique, et de Messieurs René CAQUET et Elie COHEN ont été renouvelés par le Conseil d'administration.

Suite à la démission de Madame Maryse HEDIBEL, le Conseil d'administration a accepté la candidature de Monsieur Alain MOUGNIOTTE, Conseiller technique Education Jeunesse auprès du délégué interministériel à la sécurité routière.

La Fondation MAIF a reçu une donation exceptionnelle de 4 000 euros de la part d'un sociétaire MAIF en signe de remerciement pour les prestations fournies par celle-ci dans le cadre d'un dossier corporel grave.

ÉQUILIBRE FINANCIER

Le Conseil d'administration ayant décidé lors de sa séance de septembre 2003 d'affecter au report à nouveau le résultat de l'année 2002, ce report est au 31 décembre 2003 de – 1 409 186,89 euros. A cette même date, les réserves s'équilibrent à près de 3,353 millions d'euros, la dotation dépassant quant à elle les 12,071 millions d'euros, portant à près de 14,015 millions d'euros les capitaux détenus par la Fondation MAIF.

La majeure partie des fonds ayant été confiés en gestion à la SGAM en juin 2001 sous la forme d'un portefeuille de fonds de fonds, les opérations de cession ont amené à réaliser, durant l'année 2003, une plus-value constatée de 420 929,86 euros comptabilisés en résultat exceptionnel. Par ailleurs la diminution de la moins value latente entre décembre 2002 et décembre 2003 a permis d'effectuer une reprise sur provision d'un montant de 518 926 euros.

Plus de 278 000 euros ont été dégagés en subventions sur actions de recherche, auxquels viennent s'ajouter 6 677 euros de participation à un colloque parlementaire sur la sécurité routière. Les frais généraux, hors duplication de cassettes, s'équilibrent au 31 décembre 2003 à près de 243 000 euros, l'exercice se solde sur un résultat positif de 775 498 euros qui devra être affecté au report à nouveau.

Projets

Dix-sept recherches engagées au cours des années précédentes se sont poursuivies en 2003, tandis que démarraient 2 nouveaux projets et que plusieurs actions ponctuelles étaient conduites. Sur les dix-neuf projets de recherche en cours, quatorze se positionnent sur le champ de la sécurité routière, deux sur celui des accidents de la vie courante et trois sur celui des risques naturels.

1 - Projets clos sur l'année

1-1 La sécurité routière

Biomécanique des chocs et prévention des lésions cérébrales :

Même si la protection au choc de la tête humaine a fait d'importants progrès ces dernières décennies, les statistiques montrent que les traumatismes crâniens restent une cause importante de décès ou d'incapacité notamment parmi les accidentés de la route. Un partenariat a donc été initié avec le *Laboratoire des Systèmes Biomécaniques (LSBM)* de l'Université Louis Pasteur (ULP) de Strasbourg qui vise, au travers du développement d'un modèle numérique de la tête humaine et de la reconstruction d'accidents, à fournir des outils théoriques et expérimentaux de prédiction des lésions crânio-encéphaliques ainsi que des limites de tolérance aux chocs de la tête humaine. Une étude paramétrique du modèle numérique de la tête humaine a été réalisée : une cinquantaine de chocs ont ainsi été simulés afin d'étudier les paramètres d'influence du modèle, sa sensibilité à la violence d'un impact ainsi que l'influence du code de calcul utilisé. Une analyse approfondie de l'anatomie de la boîte crânienne a également été menée dans le but d'intégrer convenablement les variations de l'épaisseur du crâne et de positionner les poutres de renforcement de la boîte, notamment au niveau de la base du crâne. Enfin, une étude de caractérisation de la matière cérébrale dans le domaine des hautes fréquences a été menée pour établir une loi de comportement réaliste de cette matière capable de décrire la réponse mécanique du cerveau à des impulsions très brèves. Le modèle développé a été utilisé pour l'amélioration des casques dont ceux de la Formule 1.

Engagement 2003 : 23 474,86 Euros TTC (selon convention)

Règlement 2003 : 23 474,86 Euros TTC (soldé).

Rapport final remis en février 2003.

Evaluation des capacités de conduite de personnes âgées ayant des fréquences d'accidents différentes :

La population des personnes âgées est sur le plan des performances motrices, perceptives et cognitives, extrêmement hétérogène, le processus de vieillissement n'étant pas systématiquement en relation linéaire avec l'âge. S'il est indéniable que certaines personnes âgées ne sont plus en mesure de conduire leur véhicule, il est aussi évident que l'âge n'est pas le seul facteur en cause. Il se révèle donc indispensable d'évaluer de façon fiable les compétences à la conduite des sujets âgés, sans risquer de confondre âge et pathologie. Forte de ce constat, la Fondation MAIF s'est engagée aux côtés du *Centre d'Etudes de Physiologie Appliquée (C.E.P.A.)* du C.N.R.S. et du *Laboratoire de recherche en psychologie sur la Famille et la Filiation* de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg dans une recherche qui vise à mesurer, chez des personnes âgées toutes sociétaires MAIF, l'effet

des déficits physiologiques, psychologiques et cognitifs sur l'aptitude à la conduite automobile et à déterminer un profil de conducteurs âgés susceptibles d'avoir un risque important d'accidents de la circulation. Un second objectif est de parvenir à définir quelles sont les stratégies adaptatives mises en place par le conducteur âgé pour compenser ces déficits et d'élaborer des recommandations pour des systèmes d'aide à la conduite adaptés à cette population.

En conclusion, même si un lien entre les altérations cognitives liées à l'âge et le risque d'accidents a pu être établi, ni l'évaluation neuropsychologique ni les comportements en conduite simulée ne permettent de déterminer, de manière fiable, des sujets susceptibles de présenter un risque augmenté en conduite automobile.

CNRS :

Engagement 2003 : 24 289,85 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2003 : 24 289,85 Euros TTC (soldé).

LPF :

Engagement 2003 : 3 704,05 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2003 : 11 112,04 Euros TTC (soldé).

Rapport final remis en avril 2003.

1-2 Accidents de la vie courante

Le traumatisme vicariant - Etude sur une population de chefs d'établissement :

Au-delà des agressions physiques et des pratiques de harcèlement, le champ de la psychotraumatologie admet l'existence de traumatismes psychologiques, dits «vicariants» ou «secondaires», sans relation avec un traumatisme direct mais consécutifs aux contacts avec une personne traumatisée. Plus ces contacts sont répétés, plus le risque est grand.

La prise de conscience de ce phénomène a amené les services de santé spécialisés dans le traitement du stress post-traumatique à prendre des précautions pour préserver leur propre personnel. C'est plus récemment que, se rendant compte des risques encourus par les personnels éducatifs confrontés aux traumatismes de leurs collègues et de leurs élèves, des stratégies structurées ont été proposées aux établissements scolaires dans certains pays.

Par la position centrale qu'ils occupent, les chefs d'établissement sont particulièrement vulnérables à ce type de traumatisme. De plus, quand ceux qui sont sensés apporter leur aide sont à leur tour traumatisés, il y a risque de générer des souffrances supplémentaires pour les victimes.

Les données quantitatives et qualitatives étant à ce jour trop partielles voire inexistantes, la recherche se propose, en premier lieu, de cerner le type et la fréquence des événements traumatiques directs et indirects subis ou gérés par les chefs d'établissement. Au travers d'une enquête rétrospective, elle cherchera à évaluer les événements survenus dans le mois précédant l'enquête en s'appuyant sur trois hypothèses de base :

- La fréquence des événements traumatiques se corrèle positivement avec la survenue d'un traumatisme vicariant ;
- Le changement des représentations cognitives est fonction des événements traumatiques ;
- Symptômes et organisation du travail sont corrélés négativement.

Une étude comparative entre traumatisme direct et indirect sera réalisée afin d'évaluer l'impact psychologique du traumatisme vicariant.

Sur le plan méthodologique, la recherche s'est appuyée sur la mise en place en mars 2002 d'une enquête rétrospective sur un échantillon de 1000 établissements scolaires réputés difficiles. Un questionnaire d'auto-évaluation a ensuite été adressé par voie postale à chacun des chefs d'établissement concernés, la règle de l'anonymat étant respectée. Ces questionnaires ont porté sur :

- Les données socio-démographiques ;
- L'inventaire des événements traumatiques subis et gérés dans le mois précédent (18 items) ;
- L'impact du traumatisme psychologique (23 items) ;
- L'évaluation des changements cognitifs (80 items) ;
- L'indice d'organisation du travail afin d'apprécier l'organisation et les procédures mises en place dans les établissements pour la prévention de la violence et les programmes de formation spécifiques suivis par les chefs d'établissement.

Diverses analyses statistiques ont été menées pour comparer les résultats obtenus en France avec ceux obtenus aux USA dans différents groupes de sujets et à rechercher les meilleurs indices prédictifs de l'impact des violences.

Les résultats obtenus ont permis de nourrir une réflexion sur le contenu d'une formation à destination des chefs d'établissement adaptée à la gestion des personnes difficiles, des menaces et des crises et sur l'organisation d'un soutien spécifique les concernant. Des normes de bonnes pratiques ont ainsi été dégagées. Le rapport de recherche, édité en 2000 exemplaires, a été distribué gratuitement aux personnes concernées.

*Engagement 2003 : 0 Euro TTC (selon convention),
Règlement 2003 : 12 598,66 Euros TTC (soldé).*

Rapport final remis en septembre 2002, ouvrage publié en avril 2003 et distribué par la MGEN.

1-3 Risques naturels

Risque cyclonique et habitat en Caraïbe :

L'expansion et la création de nouveaux sites urbains tendant à faire accroître de façon préoccupante la fréquence, l'impact et les coûts des catastrophes naturelles, une recherche dédiée au risque cyclonique dans la zone Caraïbes a été engagée en 1998 en partenariat avec l'Université de Rennes et la *Décennie Internationale pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN)*. Cette recherche vise à analyser les modes d'urbanisation et de construction dans un site test (Pointe-à-Pitre, Guadeloupe), à évaluer à partir d'un événement de référence (cyclone Hugo) la vulnérabilité de l'habitat urbain vis-à-vis des phénomènes cycloniques primaires et à mettre à jour les rapports des habitants à la menace cyclonique. Les résultats obtenus sur le site test ont ensuite été comparés à ceux obtenus dans deux autres sites présentant des modes de gestion du risque plus ou moins définis (La Havane, Cuba ; Saint-Domingue, République Dominicaine). L'analyse en retour de l'événement de référence met en évidence plusieurs dysfonctionnements, tels que les difficultés de communication de l'information concernant le niveau d'alerte auprès des populations marginales, la situation d'urgence généralisée pratiquement à l'ensemble du territoire, les limites trop faibles des aides à la reconstruction et enfin, l'impression que la mémoire collective perd très rapidement après l'événement toute trace de la catastrophe, sans héritage pour soutenir les futures actions de

prévention. Ici, comme dans les deux autres terrains d'étude, les actions de gestion du risque sont majoritairement orientées vers la crise plutôt que vers la prévention. Cette recherche a permis d'établir une cartographie des niveaux de vulnérabilité en fonction du type d'habitat et de confirmer, sans toutefois apporter une véritable solution, toute la difficulté de mettre en place un système de prévention auprès de population au comportement fataliste.

*Engagement 2003 : 0 Euro TTC (selon convention),
Règlement 2003 : 1 981,84 Euros TTC (soldé).*

Une thèse a été soutenue le 15 avril 2002 à partir des résultats de cette recherche dont le rapport final a été remis en mars 2003.

Risques naturels et montagne : évaluation des méthodes et moyens de prévention :

Une recherche, dirigée par le *Centre de Géologie de l'Ingénieur (CGI)* de l'Ecole des Mines de PARIS, a été engagée en 1998 sur le thème des risques de mouvements de terrains en montagne et des risques hydrologiques associés. Elle vise à améliorer les stratégies actuelles de prévention dans les sites montagneux les plus exposés aux risques naturels. Au travers de l'analyse d'événements naturels réalisés (éboulements rocheux, glissements de terrains, laves torrentielles...) et de situations à risques, la recherche a permis de définir des moyens de prévention adaptés aux aléas étudiés en mettant en avant les évaluations coût/avantage correspondantes. Un ouvrage de synthèse, plus particulièrement destiné aux services techniques de l'état, a été achevé avant 2003.

*Engagement 2003 : 0 Euro TTC (selon convention),
Règlement 2003 : 31554,55 Euros TTC (soldé).*

Rapport final remis en avril 2003.

2- Poursuite des actions engagées

2-1 La sécurité routière

Résistance aux chocs des véhicules légers :

Les véhicules n'étant pas toujours égaux devant un choc, une recherche engagée en 1998 en partenariat avec les constructeurs automobiles français par l'intermédiaire du *GIE PSA-RENAULT* vise à concevoir et à réaliser des véhicules de démonstration, représentatifs du parc automobile de l'horizon 2005-2010, qui soient compatibles en choc fronto/frontal sans que pour autant les performances sur les autres types de collision ne soient dégradées. Cette étude, financée à 50% par le Ministère de l'Industrie dans le cadre du programme PREDIT, se décompose en 3 lots plus ou moins simultanés :

- Un lot A « accidentologie » que la Fondation MAIF soutient dans sa totalité et qui se décline en trois tâches : A1 - Etude exploratoire sur la composition du parc automobile 2005-2010 ; A2 - Volet accidentologique ; A3 - Analyse des phénomènes physiques.
- Un lot B « biomécanique » ;

➤ Un lot C « solutions techniques ».

Les tâches A2 et A3 du lot accidentologie sont arrivées à leur terme en 1999, la tâche A1 devant voir sa conclusion début 2001. Les deux autres lots ont également connu une avancée notable même si de par les retards pris dans la signature de quelques contrats, les essais ont eux-mêmes pris un certain retard qui nécessitera la mise en place d'avenants avec les organismes financeurs.

*Engagement 2003 : 0 Euro TTC (selon convention) + 54 753 Euros TTC (report de 2000),
Règlement 2003 : 0 Euro (54 753 Euros TTC reportés sur 2004)*

Personnes âgées et conduite automobile : Détection et codage de la position des objets de l'environnement interne et externe du véhicule :

Le conducteur d'une automobile est soumis à un ensemble de stimulations qui lui fournit des informations relatives, d'une part, au déplacement de son véhicule par rapport aux objets de l'environnement et, d'autre part, à la position de son corps par rapport aux éléments de l'habitacle. La sécurité en conduite automobile dépend en partie de l'intégrité des différentes modalités sensorielles mais aussi de la possibilité d'intégrer ces informations afin de créer une représentation juste des positions et des déplacements relatifs de l'ensemble {corps – véhicule – environnement}. C'est ainsi qu'une recherche dirigée par l'UMR *Mouvement et Perception* de l'Université de la Méditerranée (Marseille) et réalisée en partenariat avec le *Laboratoire de Performance Motrice Humaine (LPMH)* de l'Université de Laval (Québec) et le *Laboratoire Ergonomie et Sciences Cognitives pour les Transports (LESCOT)* de l'INRETS Lyon-Bron a été retenue afin de tester la faculté des personnes âgées à intégrer des informations visuelles et non visuelles (ie vestibulaires et proprioceptives) en situation de conduite automobile.

Deux parties sur trois sont achevées : UMR-BLOUIN et LAVAL-BLOUIN

Reste en cours : LESCOT-BLOUIN

*Engagement 2003 : 0 Euro TTC (selon convention) + 21 879,48 Euros TTC (report 2002),
Règlement 2003 : 0 Euro TTC (report 21 879,48 Euros TTC en 2004).*

Evaluation de la perception par les parents des capacités de conduite des jeunes conducteurs :

Face à la sur-représentation des jeunes conducteurs dans les accidents de la route, il est important pour les professionnels de la sécurité routière de connaître et comprendre les écarts qu'il peut exister entre les connaissances et convictions des parents au regard des capacités de conduite de leurs enfants adolescents et ce que ces mêmes enfants sont réellement capables d'assumer. Une recherche a donc été engagée avec *Human Factors North Inc* (Canada) afin d'étudier, au travers d'entretiens semi-directifs, la connaissance qu'ont les parents des capacités cognitives et psychomotrices de leurs enfants jeunes conducteurs ainsi que les situations de conduite dans lesquelles ils les autorisent à prendre le volant. Les situations de conduite les plus risquées ainsi que les comportements de ces jeunes conducteurs seront parallèlement étudiés puis comparés aux impressions des parents.

*Engagement 2003 : 0 Euro TTC (selon convention) + 8 838,53 Euros TTC (report de 2001),
Règlement 2003 : 0 Euro TTC (report 8 838,53 Euros TTC en 2004).*

Diagnostic et suivi des capacités visuo-attentionnelles des conducteurs âgés. Développement d'un programme de prévention :

Dans un même ordre d'idée, l'une des causes identifiées de la propension aux accidents des conducteurs de plus de 55 ans repose sur les capacités fonctionnelles typiques de la population des personnes âgées, en terme de ralentissement perceptivo-moteur notamment, sans que pour autant toute généralisation pour une tranche d'âge donnée ne soit envisageable. Une recherche a donc été engagée en partenariat avec le *Laboratoire Ergonomie et Sciences Cognitives pour les Transports (LESCOT)* de l'INRETS Lyon-Bron, afin de définir des critères révélateurs des capacités fonctionnelles du conducteur (vision et attention) et de développer des méthodes permettant d'apporter des réponses quant aux difficultés et aux déficiences identifiées chez les conducteurs âgés. Comme pour l'étude précédente (cf. point 4 ci-dessus), la recherche souhaite s'appuyer sur la base de données MAIF au travers de la constitution d'un panel de sociétaires âgés « à risque » ou non. Ces données assurance étant bien évidemment confidentielles, l'année 2000 a été consacrée à la mise en place des démarches visant à obtenir l'accord de la CNIL. Cette autorisation n'étant parvenue que très tardivement dans l'année 2000, les travaux de recherche n'ont débuté, de manière effective, qu'en juin 2001, date à laquelle un mailing a été adressé aux sociétaires MAIF sélectionnés.

Engagement 2003 : 0 Euro TTC (selon convention),

Règlement 2003 : 0 Euro TTC (report 68 373,39 Euros TTC en 2004).

Estimation du risque relatif d'implication accidentelle des jeunes conducteurs ayant suivi l'apprentissage anticipé de la conduite :

L'apprentissage anticipé de la conduite a été l'une des mesures de sécurité routière les plus évaluées au cours de ces dernières années, il n'en demeure pas moins que les résultats des différentes études réalisées à ce jour sont critiquables, les méthodes employées étant contraintes par les données mises à la disposition des chercheurs. Aucune véritable évaluation de son efficacité n'est donc à ce jour disponible. Une collaboration a donc été mise en place avec le *Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques (CEESAR)* afin d'évaluer l'effet de l'AAC pour une population de jeunes conducteurs ayant souscrit une garantie automobile à la MAIF au travers de deux études complémentaires :

- Une étude épidémiologique de type cas-témoins (AAC – non AAC).
- Une étude psycho-sociologique visant, par le biais d'entretiens libres ou semi-directifs auprès d'une cinquantaine d'acteurs de cet apprentissage, à apporter des éléments d'explication aux résultats statistiques et à proposer, s'il en faut, des aménagements de l'AAC.

Cette recherche nécessitant l'accès à des données assurance confidentielles, l'année 2000 a été consacrée à la mise en place des démarches visant à obtenir l'accord de la CNIL à la réalisation de l'étude. Cette autorisation n'étant parvenue que très tardivement dans l'année 2000, les travaux de recherche n'ont concrètement débuté qu'en avril 2001, date à laquelle les sociétaires MAIF du panel ont reçu un courrier.

Engagement 2003 : 0 Euro TTC (selon convention),

Règlement 2003 : 0 Euro TTC (report 37 377,45 Euros TTC en 2004).

Méthodologie d'évaluation des interfaces conducteur-véhicule par analyse des modifications de comportement du conducteur :

Les travaux réalisés dans le cadre d'un précédent partenariat ayant permis de développer une batterie complète d'outils techniques et méthodologiques permettant la détection et le diagnostic des évolutions du comportement du conducteur, la Fondation MAIF a décidé de s'engager à nouveau aux côtés du *Laboratoire d'Automatique et de Mécanique Industrielles et Humaines (LAMIH)* et de *PSA Peugeot-Citroën*. Sur la base des outils développés précédemment, la recherche se propose d'étudier la répercussion de l'introduction de systèmes techniques dans le véhicule (tels que l'alerte à la collision, l'info-traffic...) sur le comportement du conducteur afin de vérifier qu'ils ne génèrent pas d'effets négatifs sur la sécurité en détournant une partie de l'attention du conducteur.

Engagement 2003 : 50 140 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2003 : 0 Euro TTC (report 150 421,44 Euros TTC en 2004).

Le Cyndinomètre :

Le facteur humain est le facteur prépondérant de la sinistralité routière : il est en effet impliqué dans plus de 90% des accidents de la route. Une réduction de ce risque peut être envisagée de manière active soit par le biais d'une éducation au comportement soit par celui d'une automatisation progressive de la tâche de conduite, la machine prenant alors le pas sur l'homme en cas de danger. C'est sur ce deuxième axe que se positionne la recherche développée par le *Centre de Conception Assistée par Ordinateur et de Robotique (CAOR)*, de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, au travers d'un concept, appelé « cindynomètre (mesure du danger), qui viendrait instrumenter le véhicule et permettrait d'exploiter en temps réel les informations délivrées par divers capteurs afin de mesurer en permanence un indice de « dangerosité » et de proposer des assistances à la conduite.

Engagement 2003 : 65 638,44 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2003 : 32 819,22 Euros TTC (report 32 819,22 Euros TTC en 2004).

Efficacité des programmes de formation et de perfectionnement à la conduite sur la sinistralité routière :

L'objectif de l'étude est d'étudier l'efficacité de différents programmes éducatifs et/ou de formations « graduelles » sur la sinistralité routière. Ces programmes, d'un investissement budgétaire parfois très lourd, peuvent en effet varier considérablement en termes d'efficacité. Mieux connaître l'impact des différents programmes sur la réduction des accidents de la route devrait aider à sélectionner les programmes les plus adaptés.

Pour satisfaire à l'objectif de la recherche, les programmes de perfectionnement à la conduite et ceux de permis graduel pour lesquels une évaluation statistique de l'efficacité a été menée et publiée, soit dans la littérature scientifique soit dans des rapports gouvernementaux, seront recensés. Pour les programmes de permis graduel, l'efficacité de la formation elle-même sera distinguée de celle des mesures restrictives afférentes. Pour chacun des programmes étudiés, seront fournis :

- La publication ;
- La juridiction concernée ;
- La description du programme ;
- La description de l'évaluation ;
- Les conclusions et une analyse critique de l'évaluation.

Des tableaux récapitulatifs, donnant une vue générale des différents programmes et de leur impact sur l'accidentologie, seront également fournis ainsi que des recommandations quant aux programmes les plus efficaces.

Engagement 2003 : 0 Euro TTC (selon convention),

Règlement 2003 : 5 547,04 Euro TTC (report 8 1732,13 Euros TTC en 2004).

Module de sécurité routière sur simulateurs de conduite Faros :

Depuis 1992, les simulateurs de conduite FAROS servent en initiation et formation à la conduite automobile.

La Prévention MAIF en utilise plusieurs pour des opérations de sensibilisation auprès des collèges et lycées ou dans le cadre de manifestations vouées à la sécurité routière. Les simulations disponibles permettent de tester un certain nombre de situations potentiellement à risques qui sont toutefois généralistes au sens où elles s'adressent à un large public.

La Fondation MAIF a décidé de soutenir le projet, présenté par la *société FAROS* de LANION, qui vise à développer un véritable module de sensibilisation à la sécurité routière en :

- intégrant et valorisant les scénarios de risques issus de la recherche effectuée par le CEESAR,
- adaptant chaque simulation et son degré d'assistance à une population cible (non conducteurs, apprentis conducteurs, conducteurs confirmés, conducteurs seniors).

Le module logiciel pourra satisfaire plusieurs types de communication (de groupe ou individuelle).

Le *Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques (CEESAR)* de NANTERRE sera associé à la conception des scénarios ainsi que *Monsieur PIFFETEAU*, expert pédagogique indépendant.

Engagement 2003 : 40 000 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2003 : 40 000 Euros TTC.

Recherche sur les accidents impliquant un deux-roues motorisé :

Ce projet, présenté par le *Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques (CEESAR)* de NANTERRE, s'inscrit dans la prolongation du projet européen MAIDS (Motorcycle Accident In-Depth Study).

L'engouement pour les deux-roues motorisés, principalement dans les grandes agglomérations, est confirmé par l'augmentation régulière du parc de ce type de véhicule.

Ce mode de transport s'avère cependant très dangereux puisque, malgré un léger progrès par rapport à l'année précédente, le bilan de l'année 2000 fait apparaître 1 317 motocyclistes tués et 7 000 blessés graves sur les routes françaises.

Dans ce contexte, l'objectif de la recherche est d'aider à la détermination des facteurs de risques et leurs interactions ainsi qu'à l'identification des mécanismes accidentels et lésionnels.

L'étude comprend deux étapes :

- Une analyse détaillée d'accidents et de cas ciblés permettant la création d'une base d'information aisément accessible.
- Une analyse des interactions entre véhicule, conducteur et infrastructure. L'identification de ces mécanismes devrait permettre de déterminer, voire d'évaluer, les contre mesures de sécurité à mettre en place.

Le Ministère de la Recherche et la Direction de la sécurité et de la Circulation Routière (DSCR) seront les partenaires principaux de cette recherche.

Engagement 2003 : 48 000 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2003 : 48 000 Euros TTC.

Analyse secondaire de l'insécurité routière des jeunes conducteurs du Grand Sud-Ouest :

L'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) a été conçu pour s'inscrire au sein d'un système d'accès graduel à la conduite et tenter de pallier les insuffisances d'une formation trop brève et fortement orientée vers l'obtention du permis de conduire. Cependant, à ce jour, l'efficacité de l'AAC, et de la formation du conducteur en général, n'a pas pu être clairement établie ni démentie.

Une première recherche a permis, au travers d'une comparaison entre le grand Sud-Ouest français et la province canadienne du Québec, de dresser le profil socio-démographique et culturel de jeunes personnes qui suivent des programmes de formation à la conduite différents (dont l'AAC), d'établir une typologie des accidents dans lesquels ces personnes sont impliquées, de caractériser leurs attitudes envers la sécurité et les risques routiers et de mettre en évidence les difficultés de l'accompagnement des apprentis conducteurs.

Cette nouvelle recherche, présentée par le *Bureau d'études sociologiques Torres & Gauthier SARL de TOULOUSE*, se propose de réaliser une analyse complémentaire et approfondie des problèmes auxquels les jeunes conducteurs sont exposés sur la route.

L'étude s'appuie sur la mise en œuvre d'une enquête complémentaire auprès des conducteurs déjà sollicités lors de la première campagne.

Les résultats obtenus, en complément des connaissances déjà acquises, permettront le développement de documents pédagogiques à caractère préventif.

Engagement 2003 : 5 123,65 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2003 : 48 000 Euro TTC.

2-2 Accidents de la vie courante

Enquête sur la santé des enfants de 6 à 11 ans scolarisés en France métropolitaine :

L'épidémiologie descriptive de l'état de santé mentale de l'enfant reste un domaine jusqu'à ce jour peu abordé en France. Un partenariat a donc été engagé avec le Département de Recherche en Santé Publique (DRESP) de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) afin de dresser, au travers d'une enquête nationale, un état des lieux de la santé mentale et physique des enfants scolarisés dans le cycle primaire en France métropolitaine. La recherche se propose notamment d'étudier les facteurs de risque sociaux et psychologiques, l'utilisation des services de santé, les comportements de prévention, et de dégager des recommandations pour améliorer l'état de santé des enfants. L'enquête s'attachera enfin à déterminer l'incidence des accidents de vie courante de

l'enfant dans les 12 derniers mois, à en faire une analyse descriptive, et tentera de rechercher les facteurs de risque.

Ce projet est resté complètement bloqué par l'attente d'autorisations administratives d'enquête auprès des enfants.

Engagement 2003 : 3 649,60 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2003 : 0 Euro TTC (report 36 463,63 Euros TTC en 2004).

2-3 Risques naturels

Néant

3- Projets initiés en 2003

3-1 La sécurité routière

Protection des usagers vulnérables : Modélisation de la tête de l'enfant et protection du piéton

L'objectif de ce projet est de mettre en place des outils numériques et expérimentaux d'évaluation de l'agressivité de la face avant des véhicules à l'encontre des piétons. Ce projet inclut aussi bien les modèles des segments corporels humains enfants et adultes que les méthodes de calcul de la cinématique globale du corps. En interaction avec l'industrie, des solutions sont étudiées et proposées afin d'optimiser la protection du piéton en général et de l'enfant en particulier.

Ce projet comprend 4 étapes :

1. Eudes bibliographiques du piéton et de l'enfant, : L'enfant est abordé sous l'angle de sa géométrie anatomique, sous l'aspect comportemental en termes de propriétés mécaniques des tissus considérés, ainsi qu'à travers l'analyse des approches existantes de modélisation de sa tête. La bibliographie portant sur le piéton regroupe, quant à elle, l'étude des lésions occasionnées chez l'enfant, ainsi que l'étude des zones impactées sur les véhicules concernés. Ces travaux d'études bibliographiques sont conduits en parallèle sur l'adulte dans le cadre d'un projet PREDIT en cours.
2. Modèles de la tête d'enfant : un premier modèle par éléments finis de la tête de l'enfant a été développé au sein de l'équipe des Systèmes BioMécaniques de l'Institut de Mécanique des Fluides et des Solides de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg. Ce modèle a été obtenu par réduction homothétique du modèle par éléments finis de la tête de l'adulte pour ce qui concerne sa géométrie. Son comportement mécanique a, quant à lui, fait l'objet d'une étude paramétrique. Une telle approche fait cependant appel à un grand nombre d'hypothèses simplificatrices autant géométriques que comportementales. La tête de l'enfant n'est en effet pas assimilable à celle de l'adulte à l'échelle près. Cette seconde partie du projet a pour objectif la réalisation de modèles numériques de la tête d'enfant, par tranche

d'âge. Elle repose sur une analyse fine de la géométrie crânienne en fonction de l'âge de l'enfant, complétée par l'étude des épaisseurs osseuses et des sutures, ainsi que par la détermination des propriétés mécaniques et physiques de la matière cérébrale ainsi que de l'os.

3. Simulations d'accidents réels de piétons enfants : Les modèles ainsi développés sont utilisés à ce stade pour la simulation d'accidents réels de piétons, enfants en particulier, dans le but d'établir des limites de tolérance pour l'enfant et de disposer d'outils de prédiction des lésions. Cette partie du projet présente par ailleurs une ouverture vers d'autres types d'accidents impliquant des enfants comme les accidents domestiques par exemple.

4. Optimisation de la protection : Cette dernière partie du projet comporte la modélisation plus précise des structures impactantes que sont les capots et les sous-capots, les pare-brises, et les cadres d'automobiles. L'optimisation des structures environnementales est alors réalisée vis-à-vis des lésions et des limites de tolérance afférentes établies à l'étape 3 du présent projet. Les paramètres mécaniques, mais aussi géométriques, sont modifiés de façon à obtenir une réponse infra-lésionnelle des tissus pour un choc donné et ainsi contribuer à une meilleure protection de l'individu impacté.

Les retombées attendues s'inscrivent essentiellement dans la prévention des lésions cérébrales chez l'enfant. Cette recherche est en effet avant tout destinée à l'évaluation et à l'optimisation des systèmes de protection de la tête du piéton enfant. Parallèlement à cette étude, le piéton adulte est lui aussi pris en compte. Les modèles de la tête de l'enfant ici développés permettront également d'évaluer la protection de l'enfant à l'intérieur du véhicule, notamment en cas de choc latéral. Plus généralement les modèles développés et les limites de tolérances afférentes constitueront des outils de prédiction des lésions qui, transmis aux bureaux d'études permettront d'évaluer l'agressivité des structures impactantes. Ces travaux contribueront ensuite à faire évoluer les normes dans la mesure où de nouveaux dispositifs de mesure de la sévérité d'un choc seront proposés. Ce travail s'ouvre également au champ de la médecine légale. Les outils développés permettront en effet d'étudier les cas de mauvais traitement d'enfants se traduisant par le syndrome du bébé secoué ou par la mort subite du nourrisson par exemple.

Recherche réalisée par : Laboratoire des systèmes biomécaniques - Chef de projet : Rémy WILLINGER – Maître de conférence – Université Louis Pasteur (Strasbourg) – Institut de mécanique des fluides (Strasbourg).

Ce projet, d'une durée de 3 ans, sera lancé en début 2004.

Coût total : 149 500 euros TTC.

Participation de la Fondation MAIF : 63 388 euros TTC.

3-2 Accidents de la vie courante

Aucun projet.

3-3 Risques naturels

Vulnérabilité des territoires face aux crues rapides. Analyse des mobilités de population du Gard pour une meilleure prévention du risque :

Dans le sud de la France, il y a toujours une persistance des dommages causés par les crues torrentielles, notamment en pertes de vies humaines. Malgré de nombreuses années de recherche en météorologie et en hydrologie pour parvenir à une meilleure prévision, il n'existe à l'heure actuelle peu de données concernant la vulnérabilité des territoires.

L'objectif de ce projet est double, s'agissant de développer :

- d'une part, une méthode de diagnostic et d'observation de la vulnérabilité de territoires confrontés aux phénomènes de crues rapides, les territoires du Gard constituant sur ce point un site particulièrement intéressant à explorer ;
- d'autre part, des outils d'aide à la gestion de crise en cas de crue rapide. Des recherches antérieures ont mis en évidence certains manques en matière de gestion ; les travaux tenant compte de ces recherches porteront plus spécifiquement sur les questions de déplacements en période de crise. Seront identifiés les comportements potentiellement dangereux au travers de la mobilité des populations, avec, parallèlement une évaluation de la vulnérabilité du réseau routier pour parvenir à l'élaboration de scénarios de crise.

L'analyse s'organise autour de 3 volets :

1. Analyse de la vulnérabilité routière ;
2. Analyse du comportement des populations en terme de déplacement durant la crise ;
3. Analyse des mobilités habituelles.

Dans le cadre de la coordination d'un projet européen approuvé par la commission européenne et dénommé programme « FLOODSite », prévoyant la confrontation avec d'autres territoires, notamment italiens et espagnols, cette étude fera l'objet de communications et de rapports réguliers pouvant donner lieu à des publications dans des revues spécialisées ou dans des colloques.

Recherche réalisée par : UMR Pacte – Laboratoire Territoire de l'Université Joseph Fourier de Grenoble – Chef de projet : Céline LUTOFF, maître de conférence, docteur es géographie.

Ce projet, d'une durée de 3 ans, sera lancé en début 2004.

Coût total : 116 505 euros TTC.

Participation de la Fondation MAIF : 116 505 euros TTC.

4 – Les actions ponctuelles

Film « Eskabo » :

Réalisé durant l'année 2001 en partenariat avec la Prévention MAIF et la MGEN, par la société METAPHORE, ce film de sensibilisation aux risques encourus par les personnes âgées, servant de

support à des réunions de sensibilisation organisées par la MAIF et la MGEN, a été distingué par l'attribution du prix du film « prévention » au festival international du film d'entreprise au Futuroscope de Poitiers en mars 2003.

DVD « Eskabo » :

Le film « Eskabo » ayant été conçu dans l'objectif de servir d'introduction à des séances de sensibilisation animées par un intervenant spécifiquement formé et doté d'un support pédagogique très complet, sa diffusion directe, en l'état, n'est pas envisageable. Pour être efficace dans le cadre d'une utilisation individuelle, il est nécessaire de le compléter par des séquences d'informations et de conseils pratiques. Il a donc été décidé de concevoir une version au format DVD. Une première étape a été réalisée, en 2003, avec la numérisation du film et son découpage en séquences thématiques. Reste à concevoir et à réaliser les compléments permettant de créer un DVD utilisable par tous.

Salon de l'Education :

Du 19 au 23 novembre 2003, s'est tenu à Paris (Porte de Versailles), le Salon de l'Education. En compagnie de la Prévention MAIF, la Fondation MAIF a présenté, sur le stand MAIF, l'ensemble de ses réalisations au moyen d'une vidéo de synthèse et d'un accès au site internet.

Création de l'ASFONDES :

Au cours de l'année 2003, plusieurs réunions de travail ont été organisées pour aboutir, avec la participation de la Fondation MAIF, à la création de l'ASFONDES, ASSociation des FONdations De l'Economie Sociale, qui a pour objectif principal de permettre la représentation de celles-ci au sein du CEGES (Conseil Entreprises et Groupements Economie Sociale) au moyen d'un siège spécifique d'administrateur.

Monsieur Alain Philippe, Président de la Fondation MACIF a été élu Président de l'ASFONDES qu'il représentera au sein du CEGES.

Diffusion de la connaissance :

Le site Internet de la Fondation MAIF a été profondément modifié pour permettre la mise à disposition d'un nombre plus important de rapports de recherche.

Un dossier de présentation et un site Web en local ont été mis à disposition du Forum Social Européen qui s'est déroulé du 12 au 16 novembre 2003 à Paris.

Une première version d'un CD-rom contenant les rapports de recherche, sous divers formats, a été créé et remis aux membres du conseil scientifique. L'objectif, à terme, est de permettre la diffusion de l'ensemble des résultats de recherche sur ce support beaucoup plus pratique et moins onéreux que les actuels envois sous forme de documents papier.

III – Rapport financier

III.a – Les comptes annuels de la Fondation MAIF

DUO SOLUTIONS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la :

- FONDATION MAIF

pour l'exercice du 01/01/2003 au 31/12/2003 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	:	15 086 427 €
- Produits d'exploitation	:	66 564 €
- Résultat de l'exercice	:	436 825 €

POUR DUO SOLUTIONS

François-Xavier ANDRAULT
EXPERT-COMPTABLE

BILAN AU 31/12/2003

ACTIF	BRUT	AMORT. ET PROVISIONS	NET AU 31/12/03	NET AU 31/12/02
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT			0,00	0,00
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 542,93	3 412,07	1 130,86	1 617,03
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS			0,00	0,00
CONSTRUCTIONS	75 050,35	74 809,34	241,01	436,51
INST.TECH.MAT.ET OUT.INDUST.			0,00	0,00
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	195 495,21	183 865,54	11 629,67	19 768,96
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES			0,00	0,00
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15 722 919,28	1 168 717,00	14 554 202,28	13 606 329,16
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 998 007,77	1 430 803,95	14 567 203,82	13 628 151,66
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES				
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	0,00		0,00	0,00
AUTRES CREANCES	527,00		527,00	-527,00
DIVERS			0,00	0,00
AVCES ET ACPTES VERSES SUR COMMANDES	0,00		0,00	0,00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	484 787,55		484 787,55	-484 787,55
DISPONIBILITES	21 725,93		21 725,93	-21 725,93
TOTAL ACTIF CIRCULANT	507 040,48	0,00	507 040,48	-507 040,48
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 182,62		12 182,62	-12 182,62
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EX.			0,00	0,00
TOTAL	12 182,62	0,00	12 182,62	-12 182,62
TOTAL ACTIF	16 517 230,87	1 430 803,95	15 086 426,92	13 108 928,56

BILAN AU 31/12/2003

PASSIF	NET AU 31/12/03	NET AU 31/12/02	VARIATION EN €
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES			
FONDS DE RESERVES			
FONDS DE DOTATION	12 071 169,45	12 071 169,45	0,00
RESERVES	3 352 892,64	3 352 892,64	0,00
REPORT A NOUVEAU ET RESULTAT			0,00
REPORT A NOUVEAU	-1 409 186,89	264 070,96	-1 673 257,85
RESULTAT DE L'EXERCICE	436 825,21	-1 673 257,85	2 110 083,06
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	14 451 700,41	14 014 875,20	436 825,21
PROVISIONS			
PROVISIONS POUR CHARGES			0,00
PROVISIONS POUR RISQUES			0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
DETTES			
EMPRUNTS			0,00
CONCOURS BANCAIRES	0,00	0,00	0,00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	210 246,35	196 350,33	13 896,02
PERSONNEL	0,00	19,00	-19,00
ORGANISMES SOCIAUX	0,00	0,00	0,00
CHARGES SOCIALES A PAYER	144,16	0,00	144,16
CHARGES FISCALES A PAYER	0,00	0,00	0,00
FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS			0,00
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	424 336,00	462 401,00	-38 065,00
TOTAL DETTES	634 726,51	658 770,33	-24 043,82
COMPTES DE REGULARISATION			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			0,00
TOTAL PASSIF	15 086 426,92	16 264 936,34	412 781,39

COMPTES DE RESULTAT

	EXERCICE N 31/12/2003	EXERCICE N-1 31/12/2002	VARIATION EN €
PRODUITS D'EXPLOITATION			
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	173,66	2 847,50	-2 673,84
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	66 389,98	3 210,23	63 179,75
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	66 563,64	6 057,73	60 505,91
CHARGES D'EXPLOITATION			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	277 006,83	274 439,13	2 567,70
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	0,00	82,70	-82,70
SALAIRES ET TRAITEMENTS	0,00	6 570,36	-6 570,36
CHARGES SOCIALES	0,00	1 633,84	-1 633,84
DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	8 820,96	15 832,34	-7 011,38
AUTRES CHARGES	306 325,76	277 288,93	29 036,83
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	592 153,55	575 847,30	16 306,25
RESULTAT D'EXPLOITATION	-525 589,91	-569 789,57	44 199,66
PRODUITS FINANCIERS			
PRODUITS DES AUTRES IMMOB. FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
PRODUITS DE CESSIONS / V.M.P.	22 579,15	6 215,79	16 363,36
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	518 926,00	0,00	518 926,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	541 505,15	6 215,79	535 289,36
CHARGES FINANCIERES			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	19,89	26,43	-6,54
AUTRES CHARGES FINANCIERES	0,00	1 262 771,92	-1 262 771,92
TOTAL CHARGES FINANCIERES	19,89	1 262 798,35	-1 262 778,46
RESULTAT FINANCIER	541 485,26	-1 256 582,56	1 798 067,82
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	15 895,35	-1 826 372,13	1 842 267,48
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	4 190,00		0,00
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	416 739,86	153 205,92	263 533,94
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	420 929,86	153 205,92	267 723,94
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION			0,00
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	0,00	91,64	-91,64
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	91,64	-91,64
RESULTAT EXCEPTIONNEL	420 929,86	153 114,28	267 815,58
IMPOT SUR LES PERS MORALES SANS BUT LUCRATIF	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	1 028 998,65	165 479,44	863 519,21
TOTAL DES CHARGES	592 173,44	1 838 737,29	-1 246 563,85
RESULTAT DE L'EXERCICE	436 825,21	-1 673 257,85	2 110 083,06

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS ET SERVICES			0,00
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE PERSONNEL	42 442,62	41 145,09	1 297,53
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	42 442,62	41 145,09	1 297,53

TOTAL DE L'ACTIVITE	479 267,83	-1 632 112,76	2 111 380,59
----------------------------	-------------------	----------------------	---------------------

ANNEXE**REGLES ET METHODES COMPTABLES :****- REGLES ET METHODES GENERALES :**

- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices

et conformément aux dispositions du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.

- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens .

Les amortissements sont calculés en fonction des durées de vie prévues ci-après :

- 1 an pour les logiciels
- 10 ans pour les agencements des constructions
- 3 à 5 ans pour le matériel de bureau et informatique, pour les accessoires au matériel de transport et autres.

- Autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute des éléments d'actif est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Subventions octroyées

Les subventions octroyées par la Fondation MAIF sont constatées en charge en fonction des échéanciers établis lors de la conclusion de la convention entre la Fondation MAIF et ses partenaires. Les subventions non versées à la fin de l'exercice figurent au passif du bilan en "subventions à verser" pour un montant de 424 336 euros. Les échéances à venir sont reprises en annexe sous la rubrique "engagements hors bilan".

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE) :

- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Engagements pluri-annuels votés par le Conseil d'Administration :

selon tableau annexé (tableau 1)

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**Gestion du portefeuille SGAM :**

FONDATION MAIF a toujours assuré la couverture de son fonds de dotation par un portefeuille de titres immobilisés. Aussi, les cessions de tels titres étaient-elles enregistrées jusqu'en 2000 en constatant distinctement en produit le prix de cession et en charge leur prix de revient, dans le résultat exceptionnel.

L'application stricte des prescriptions comptables ne paraissent pas aptes à rendre compte, de façon satisfaisante, des opérations de cessions qui ont pour objectif une optimisation du portefeuille au gré du marché financier, dans une optique de prudence et de préservation du patrimoine de la Fondation.

En vue d'une meilleure lisibilité des comptes, il a paru nécessaire à compter de 2001, de ne faire apparaître dans le résultat exceptionnel que la différence, par opération, entre le prix de cession et le coût de revient.

Produits et charges sur exercices antérieurs :- Produits sur exercices antérieurs :**- Convention SMILEY :**

L'engagement initial (octobre 2001) a été valorisé en \$ canadiens. La fluctuation des cours sur trois ans a eu pour conséquence une surestimation de l'engagement de 1 907 €.

Montant inscrit en produits / exercices antérieurs : 1 907

- Convention CEESAR :

L'engagement initial a été revu à la baisse à hauteur de 41 860 FRF soit 6 382 €. La facture du solde émise le 26 mars 2004 tient compte de cette modification. Ainsi, les engagements au 31/12/03 ont été modifiés de 6 382 €.

Montant inscrit en produits / exercices antérieurs : 6 382

- Convention ARMINES :

La convention signée le 11/10/1999 faisait état d'un engagement financier de la Fondation MAIF de 1 493 157 FRF soit 227 630 €. Les factures émises par l'association "ARMINES" s'élèvent à 202 490,86 € dont le solde a été facturé le 12/12/03. Il s'avère que les dépenses engagées sont inférieures au budget prévisionnel initial.

Montant inscrit en produits / exercices antérieurs : 25 139

- Convention MGEN II :

Une convention de recherche a été conclue le 28/06/2001 définissant un calendrier sur 24 mois. Les travaux de recherche n'ayant pas débuté fin 2003, un avenant a été signé en février 2004 modifiant les dates de réalisation de l'étude. Le calendrier est maintenu sur 24 mois mais il est reporté sur les années 2004 à 2006. Ainsi, les subventions portées en charges à payer sur les exercices précédents ont dus être retraitées et ont donné lieu à un produit sur exercices antérieurs d'un montant de :

32 919

Soit un total de : **66 247**

ANNEXE**REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE) :****REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE) :**

- Charges sur exercices antérieurs :
- Convention WATCHEL :

La convention signée en 1997 stipulait la prise en charge de frais de déplacements. Ces frais n'ont pas été intégrés dans les subventions à verser puisque leur montant n'était pas connu. Le solde de la subvention a été facturé en avril 2003 avec un différentiel de 2 124 € correspondant aux frais de déplacement engagés pour cette recherche. Il constitue l'essentiel de ce qui a été enregistré en charges sur exercices antérieurs.

AUTRES INFORMATIONS :**- Etat des immobilisations et amortissements :**

selon tableau annexé (Tableaux 2 & 3)

- Etat des échéances des créances et des dettes :

Créances à moins d'un an	:	12 710
Dettes à moins d'un an	:	634 727

- Etat des charges à payer et des produits à recevoir :

selon tableau annexé (Tableaux 4 & 5)

- Comptes de régularisation :

selon tableau annexé (Tableaux 4 & 5)

- Valeurs mobilières de placement :

selon tableau annexé (Tableaux 6 & 7)

Annexe

Tableau 1 : Engagements hors-bilan (en euros)

Projets	Date conseil Administration	Date signature convention	Bénéficiaires	Montant engagé	Versements antérieurs	Total pris en charge au 31/12/2003	Versements prévus en 2004	Versements prévus en 2005	Versements prévus en 2006	Total engagements hors bilan
SECURITE ROUTIERE										
J. WACHTEL / Formation	19/09/1996	16/09/1997 et avenant 09/99	VERIDIAN GROUP	63 382	63 382	63 382				
LBSU / Enfants handicapés	09/06/1998	25/08/1998	INRETS	45 811	45 811	45 811				
GIE PSA-RENAULT / Compatibilité	09/06/1998	16/12/1999	GIE PSA RENAULT	523 704	523 704	523 704				
CEESAR / AAC	09/12/1999	31/08/2000	CEESAR	68 373	68 373	68 373				
CEPA II / Personnes âgées	09/12/1999	31/10/2000	CEPA	111 976	83 982	111 976				
LESCOT-INRETS / Personnes âgées	09/12/1999	27/09/2000	LESCOT	91 165	91 165	91 165				
LESCOT-BLOUIN / Personnes âgées	09/12/1999	27/06/2000	LESCOT	30 449	30 449	30 449				
SMILEY-II / AAC	09/12/1999	11/02/2000	HUMAN FACTORS	29 971	29 971	29 971				
WILLINGER / Modélisation tête	09/12/1999	07/02/2000	ULP / LSBMC	93 899	70 425	93 899				
LAN / Modélisation cerveau	15/06/2000	08/11/2000	LAN	32 181	32 181	32 181				
CAOR / Cyndinomètre	07/12/2000	15/03/2001	ARMINES	164 096	98 458	164 096				
VALUTEC-LAMIH / Interf. Conduct.	15/06/2000	Non signée	VALUTEC	200 562	100 281	150 421	50 140			50 140
SMILEY-III / Formation conduite	13/01/2001	10/10/2001	HUMAN FACTORS	19 042	19 042	19 042				
CEESAR / RIDER	17/12/2002	02/05/2003	CEESAR	120 000		48 000	48000	24000		72 000
TORRES II / Insécurité routière	17/12/2002	09/06/2003	TORRES	12 809		5 124	5123,66	2561,84		7 686
FAROS / Projet simulateur	17/12/2002	07/07/2003	FAROS	100 000		40 000	60000			60000
INSERM II / Cohorte GDF-2	17/12/2002	25/11/2003	INSERM	35 880		17 940	14352	3588		17940
TOTAL				1 743 299	1 257 222	1 535 533	177 616	30 150		207 766

Annexe

Tableau 1 (suite) : Engagements hors-bilan (en euros)

Projets	Date conseil Administration	Date signature convention	Bénéficiaires	Montant engagé	Versements antérieurs	Total pris en charge au 31/12/2003	Versements prévus en 2004	Versements prévus en 2005	Versements prévus en 2006	Total engagements hors bilan
VIE COURANTE										
MGEN-II / Santé mentale enfants	07/17/2000	avenant 17/02/04	MGEN	36 464		18 232		14 585	3 647	18 232
MGEN-III / Traumatisme vicariant	13/06/2001	11/12/2001	MGEN	29 964	29 964	29 964				
TOTAL				66 427	29 964	48 196		14 585	3 647	18 232
RISQUES NATURELS										
BONFANTI / Cyclones	09/12/1997	26/03/1998	PROJECTIONS	47 305	47 305	47 305				
CGI-ARMINES / Risques montagnes	09/06/1998	28/12/1998	ARMINES	202 491	202 491	202 491				
TOTAL				249 796	249 796	249 796				
ACTIONS PONCTUELLES										
ALTEDIA / Colloque parlementaire		10/12/2003	ALTEDIA	13 754		6 877	6 877			
TOTAL				13 754		6 877				
TOTAL GENERAL				2 073 276	1 536 982	1 840 402	184 493	44 735	3 647	232 875

Annexe

Tableau 2 : Etat des immobilisations (en euros)

Nature	Valeur brute au 31/12/2002	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2003
I - Immobilisations incorporelles				
Logiciels	4 542,93			4 542,93
Total I	4 542,93			4 542,93
II - Immobilisations corporelles				
I.A.A. des constructions	75 050,35			75 050,35
Total II	75 050,35			75 050,35
III - Autres immobilisations corporelles				
Accessoires matériel de transport	1 088,53			1 088,53
Autres matériels	47 955,73			47 955,73
Matériel de bureau	123 467,89			123 467,89
Mobilier	22 983,06			22 983,06
Total III	195 495,21			195 495,21
IV - Immobilisations financières				
Titres immobilisés	15 293 972,16	3 710 500,57	3 281 553,45	15 722 919,28
Total IV	15 293 972,16	3 710 500,57	3 281 553,45	15 722 919,28
TOTAL IMMOBILISATIONS	15 569 060,65	3 710 500,57	3 281 553,45	15 998 007,77

Annexe

Tableau 3 : Etat des amortissements & provisions (en euros)

Nature	Amort. & prov. au 31/12/2002	Dotations	Reprises	Amort. & prov. au 31/12/2003
I - Immobilisations incorporelles				
Logiciels	2 925,90	486,17		3 412,07
Total I	2 925,90	486,17		3 412,07
II - Immobilisations corporelles				
I.A.A. des constructions	74 613,84	195,50		74 809,34
Total II	74 613,84	195,50		74 809,34
III - Autres immobilisations corporelles				
Accessoires matériel de transport	1 088,53			1 088,53
Autres matériels	47 955,73			47 955,73
Matériel de bureau	107 052,39	6 323,66		113 376,05
Mobilier	19 629,60	1 815,63		21 445,23
Total III	175 726,25	8 139,29		183 865,54
IV - Immobilisations financières				
Titres immobilisés	1 687 643,00		518 926,00	1 168 717,00
Total IV	1 687 643,00		518 926,00	1 168 717,00
TOTAL IMMOBILISATIONS	1 940 908,99	8 820,96	518 926,00	1 430 803,95

Annexe

Tableau 4 : Etat des charges à payer et comptes de régularisation passif (en euros)

Postes	Factures fournisseurs non parvenues	Personnel charges à payer	Organismes sociaux charges à payer	Etat charges à payer	Autres dettes
Fourniture de bureau	129				
Charges locatives	888				
Entretien matériel	197				
Mise à disposition	123 673				
Honoraires	6 229				
Frais de déplacements	821				
Réceptions	322				
Téléphone	85				
Affranchissements	700				
Frais SGAM	1 381				
Cotisations	3 465				
Subvention à verser					424 336
TOTAUX	137 890				424 336

Annexe

Tableau 5 : Etat des produits à recevoir et comptes de régularisation (en euros)

Postes	Subventions à recevoir	Divers : Produits à recevoir	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance	Charges à répartir
Fourniture de bureau		527			
Maintenance			413		
Loyer + Charges			9 711		
Abonnement Internet			1 385		
Dodumentation			674		
TOTAUX		527	12 183		

Annexe

Tableau 6 : Autres titres immobilisés au 31/12/2003 (en euros)

	CODE VALEUR	NATURE	NOMBRE	VALEUR MOYENNE	TOTAL	VALEUR	- VALUE	+ VALUE	COUT ACQ. TITRES VENDUS EN 2003	PRIX DE CES. TITRES VENDUS EN 2003	- VALUE	+ VALUE
						BOURSIERE AU 31/12/2003	LATENTE AU 31/12/2003	LATENTE AU 31/12/2003			REALISEE AU 31/12/2003	REALISEE AU 31/12/2003
S I C A V	TITRES SGAM											
	28 678	MSMM JAPAN EQUITY FUND B	1 168,000	150,34	175 600,82	114 884,48	-60 716,34	0,00				0,00
	28 676	MSMM US SMALLCAP FUND B	396,000	1 282,85	508 008,86	391 422,24	-116 586,62	0,00				0,00
	9 801	SGAM PREMIERE ASSOCIA	683,949	3 784,73	2 588 564,57	2 660 233,31	0,00	71 668,74				0,00
	2 179	SOGEACTIONS FRANCE SI	780,000	683,99	533 510,10	365 890,20	-167 619,90	0,00				0,00
	28 599	SG EUROPE OPPORTUNITES SI.	1 036,000	196,20	203 262,08	148 634,92	-54 627,16	0,00				0,00
	396	MONEPLUS SI. 3DEC	78,872	19 287,23	1 521 222,30	1 559 801,85	0,00	38 579,55	602 391,48	629 271,44		26 879,96
	44 887	SGAM EURO SPREAD FCP 3DEC	167,000	1 660,25	277 261,09	313 300,35	0,00	36 039,26				0,00
	44 883	SGAM EURO MID CAP FCP 3DEC	221,000	2 215,82	489 695,54	413 563,93	-76 131,61	0,00				0,00
	44 335	SGAM EURO ACTIONS FCP 3DEC	955,000	1 607,50	1 535 162,72	1 143 860,80	-391 301,92	0,00				0,00
	42 302	SGAM PREMIERE 5-7 ANS FCP 3DEC	1 018,108	2 006,04	2 042 364,03	2 297 309,80	0,00	254 945,77	1 716 532,63	1 953 803,25		237 270,62
	42 299	SGAM PREMIERE 3-5 ANS FCP 3DEC	1 973,273	1 975,57	3 898 336,86	4 455 610,97	0,00	557 274,11	572 375,66	656 266,42		83 890,76
	29 930	SOGE PACIFIC S.G. SI.	619,000	123,99	76 749,81	63 707,48	-13 042,33	0,00				0,00
	42 333	SOGEACTIONS ROYAUME UNI 3DEC	403,000	462,23	186 280,42	141 884,21	-44 396,21	0,00				
	94 963	SOGE LUX EQUIT. EURO FINANCIAL	14 378,000	17,53	252 034,84	176 705,62	-75 329,22	0,00				
	44 336	SGAM INDEX US FCP 3DEC	270,000	2 155,51	581 987,70	418 464,90	-163 522,80	0,00				
	98 330	SGAM QUANTI EURO	170,676	2 251,58	384 291,48	483 397,10	0,00	99 105,62	390 253,68	458 952,20		68 698,52
3 798	SGAM DIV-A FCP	1 555,047	99,29	154 400,62	148 957,95	-5 442,67	0,00				0,00	
23 715	SOGEACTIONS EURO SI.3DEC	2 725,648	115,27	314 185,44	330 757,38	0,00	16 571,94				0,00	
	TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES		28 598,573	549,78	15 722 919,28	15 628 387,49	-1 168 716,78	1 074 184,99	3 281 553,45	3 698 293,31		416 739,86

Annexe

Tableau 7 : Valeurs mobilières de placement au 31/12/2002 (en euros)

S I C A V	DATE	NATURE	NOMBRE	VALEUR MOYENNE	TOTAL	VALEUR BOUSIERE AU 31/12/2003	+ VALUE LATENTE AU 31/12/2003	- VALUE REALISEE AU 31/12/2003	+ VALUE REALISEE AU 31/12/2003
	31/12/2003	NATEXIS EURIBOR	15,000	32 319,17	484 787,55	514 088,55	29 301,00		22 579,15
	TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					484 787,55	29 301,00		22 579,15

III.b – Le rapport du Commissaire aux comptes

Rapport général

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la **Fondation MAIF**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

II – Vérifications spécifiques

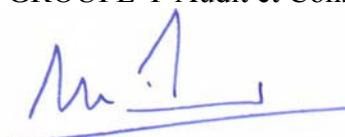
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier établi par le Bureau du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Niort, le 21 mai 2003

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

S.A. GROUPE Y Audit et Conseil



Michel AIME

III.c – Le rapport annexe

Tableau 8 : Etat récapitulatif (en euros)

	ACTIONS						TOTAL DES ACTIONS	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
	SECURITE ROUTIERE	VIE COURANTE	RISQUES NATURELS	SDI	AUDIOVISUEL	ACTIONS PONCTUELLES			
I - PRODUITS D'EXPLOITATION									
VENTE DE CASSETTES					173,66		173,66		173,66
SUBVENTIONS									
AUTRES PRODUITS	8 289,20	32 819,00	25 139,45				66 247,65	142,33	66 389,98
TOTAL I	8 289,20	32 819,00	25 139,45	0,00	173,66	0,00	66 421,31	142,33	66 563,64
II - CHARGES D'EXPLOITATION									
CHARGES EXTERNES	5 809,97		308,62		28 100,15	42,20	34 260,94	242 745,89	277 006,83
IMPOTS ET TAXES									
SALAIRES									
CHARGES SOCIALES									
PRESTATION M. OLIVIERO							65 288,80	-65 288,80	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS								8 820,96	8 820,96
SUBVENTIONS VERSEES	278 311,90	18 231,47				6 877,00	303 420,37		303 420,37
AUTRES CHARGES	2 124,31						2 124,31	781,08	2 905,39
TOTAL II	286 246,18	18 231,47	308,62		28 100,15	6 919,20	405 094,42	187 059,13	592 153,55
RESULTAT D'EXPLOITATION	-277 956,98	14 587,53	24 830,83		-27 926,49	-6 919,20	-338 673,11	-186 916,80	-525 589,91
PRODUITS FINANCIERS								541 505,15	541 505,15
CHARGES FINANCIERES								19,89	19,89
RESULTAT FINANCIER								541 485,26	541 485,26
RESULTAT COURANT								354 568,46	15 895,35
PRODUITS EXCEPTIONNELS								420 929,86	420 929,86
CHARGES EXCEPTIONNELLES									
RESULTAT EXCEPTIONNEL								420 929,86	420 929,86
IMPOT SUR LES SOCIETES									
RESULTAT DE L'EXERCICE								775 498,32	436 825,21

Tableau 9 : Etat des subventions prises en charge (en euros)

Projets	Date conseil d'Administration	Date signature convention	Bénéficiaire	Montant engagé	Versements antérieurs	Solde à payer au 31/12/2002	Versements prévus au 31/12/2003	Versements réalisés au 31/12/2003	Solde à payer au 31/12/2003	Total pris en charge au 31/12/2003
SECURITE ROUTIERE										
J. WACHTEL / Formation	19/09/1996	16/09/1997 et avenant 09/99	VERIDIAN GROUP	63 382	63 382	15 801		15801,31		63 382
LBSU / Enfants handicapés	09/06/1998	25/08/1998	INRETS	45 811	45 811	18 233			18 233	45 811
GIE PSA-RENAULT / Compatibilité	09/06/1998	16/12/1999	GIE PSA RENAULT	523 704	523 704	54 753			54 753	523 704
CEESAR / AAC	09/12/1999	31/08/2000	CEESAR	68 373	68 373	30 996			30 996	68 373
CEPA II / Personnes âgées	09/12/1999	31/10/2000	CEPA	111 976	83 982	7 408	27 994	35 402		111 976
LESCOT-INRETS / Personnes âgées	09/12/1999	27/09/2000	LESCOT	91 165	91 165	68 373			68 373	91 165
LESCOT-BLOUIN / Personnes âgées	09/12/1999	27/06/2000	LESCOT	30 449	30 449	21 879			21 879	30 449
SMILEY-II / AAC	09/12/1999	11/02/2000	HUMAN FACTORS	29 971	29 971	8 839			8 839	29 971
WILINGER / Modélisation tête	09/12/1999	07/02/2000	ULP / LSBMC	93 899	70 425		23 475	23 475		93 899
LAN / Modélisation cerveau	15/06/2000	08/11/2000	LAN	32 181	32 181	12 872			12 872	32 181
CAOR / Cyndinomètre	07/12/2000	15/03/2001	ARMINES	164 096	98 458		65 638	32 819	32 819	164 096
VALUTEC-LAMIH / Interf. Conduct.	15/06/2000	Non signée	VALUTEC	200 562	100 281	100 281	50 140		150 421	150 421
SMILEY-III / Formation conduite	13/01/2001	10/10/2001	HUMAN FACTORS	19 042	19 042	12 756		5 547	7 209	19 042
CEESAR-RIDER / Accident. 2 roues	17/12/2002	02/05/2003	CEESAR	120 000			48 000	48 000		48 000
TORRES-2 / Insécurité routière	17/12/2002	09/06/2003	TORRES	12 809			5 124	5 124		5 124
FAROS / Projet simulateur	17/12/2002	07/07/2003	FAROS SA	100 000			40 000	40 000		40 000
INSERM-II / Cohorte GDF-2	17/12/2002	25/11/2003	INSERM	35 880			17 940		17 940	17 940
TOTAL				1 743 299	1 257 222	352 192	278 311	206 168	424 336	1 535 533

Tableau 9 (suite) : Etat des subventions prises en charge (en euros)

Projets	Date conseil d'Administration	Date signature convention	Bénéficiaire	Montant engagé	Versements antérieurs	Solde à payer au 31/12/2002	Versements prévus au 31/12/2003	Versements réalisés au 31/12/2003	Solde à payer au 31/12/2003	Total pris en charge au 31/12/2003
VIE COURANTE										
MGEN-II / Santé mentale enfants	07/17/2000	01/06/2001 et avenant du 17/04/04	MGEN	36 464			18 232	18 232		18 232
MGEN-III / Traumatisme vicariant	13/06/2001	11/12/2001	MGEN	29 964	29 964	12 599		12 599		29 964
TOTAL				66 427	29 964	12 599	18 232	30 830		48 196
RISQUES NATURELS										
BONFANTI / Cyclones	09/12/1997	26/03/1998	PROJECTIONS	47 305	47 305	1 982		1 982		47 305
CGI-ARMINES / Risques montagnes	09/06/1998	28/12/1998	ARMINES	202 491	202 491	31 555		31 555		202 491
TOTAL				249 796	249 796	33 536		33 536		249 796
ACTIONS PONCTUELLES										
ALTEDIA / Colloque parlementaire		10/12/2003	ALTEDIA	13 754			6 877	6 877		6 877
TOTAL				13 754			6 877	6 877		6 877
TOTAL GENERAL				2 073 276	1 536 982	398 327	303 420	424 336	1 840 402	2 028 970

Tableau 10 : Tableau de financement (en euros)

	EXERCICE N 31/12/2003	EXERCICE N-1 31/12/2002
RESSOURCES		
RESULTAT NET	436 825,21	-1 673 257,85
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	8 820,96	1 278 604,20
REPRISE SUR PROVISION	-518 926,00	
+/- VALUES SUR CESSION D'ACTIF	-416 739,86	-153 114,28
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-490 019,69	-547 767,93
CESSION D'ACTIF	3 698 293,31	4 510 059,04
AUGMENTATION DES DETTES D'EXPLOITATION		126 047,54
DIMINUTION DES CREANCES D'EXPLOITATION	5 090,38	
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES		
AUTRES RESSOURCES		
TOTAL RESSOURCES (A)	3 213 364,00	4 088 338,65
EMPLOIS		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	3 710 500,57	4 502 988,63
AUGMENTATION DES CREANCES D'EXPLOITATION		3 355,18
DIMINUTION DES DETTES D'EXPLOITATION	24 043,82	
AUTRES EMPLOIS		
TOTAL EMPLOIS (B)	3 734 544,39	4 506 343,81
VARIATION DE TRESORERIE (A-B)	-521 180,39	-418 005,16

TRESORERIE NETTE DEBUT D'EXERCICE (1)	1 027 693,61	1 445 698,77
VARIATION DE TRESORERIE (2)	-521 180,39	-418 005,16
TRESORERIE NETTE FIN D'EXERCICE (1+2)	506 513,22	1 027 693,61

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	484 787,55	969 575,10
DISPONIBILITES	21 725,93	58 228,77
TRESORERIE NETTE FIN D'EXERCICE (1+2)	506 513,48	1 027 803,87

IV – Analyses et perspectives

Analyses et perspectives

La Fondation MAIF a pu développer progressivement, depuis sa création en 1987, une activité de soutien financier aux recherches en prévention des risques et en valoriser les résultats par la création d'outils de sensibilisation et de formation distribués directement ou utilisés par la Prévention MAIF pour des actions principalement tournées vers les collèges et les lycées.

Jusqu'en 2001, le volume financier engagé a été largement couvert par les ressources disponibles. En juin de cette même année, la quasi-totalité des fonds (environ 15 millions d'euros) ont été confiés en gestion à la SGAM (Société Générale Asset Management) avec un objectif de production de revenu de 6% à horizon de 3 ans.

Malheureusement, en raison du contexte économique catastrophique qui a suivi, des pertes importantes ont dû être constatées dès la fin de l'année (plus values réalisées) et un provisionnement pour risque d'exigibilité s'est avéré nécessaire (moins values latentes).

Dans ce contexte nouveau, le Conseil d'administration a décidé, lors de sa séance du mois de juin, de surseoir à tout nouvel engagement de financement.

Si les statuts de la Fondation lui permettent de modérer, voire d'arrêter, ses opérations de financement de projets de recherche, cette situation n'est pas conforme à son objet qui a motivé sa création par la MAIF.

Le Conseil d'administration a donc décidé, lors de sa séance de décembre 2002, de relancer les activités de la Fondation en acceptant de soutenir trois nouveaux projets.

Pour en garantir le financement, il a autorisé le Bureau à procéder à un décaissement d'une partie des fonds de réserves confiés à la SGAM.

Compte tenu des incertitudes en matière de revenus du portefeuille géré par la SGAM, les simulations réalisées montrent que, s'il est envisagé un budget d'engagement annuel de l'ordre de 300 000 euros, les fonds de réserves et les plus values raisonnablement espérées ne permettront pas de garantir le fonctionnement de la Fondation au-delà de 2006 dans le meilleur des cas.

La fondation doit donc, dès aujourd'hui, rechercher les moyens nécessaires à son avenir à moyen terme.

En matière de recherche, de nombreux projets ont été consacrés à la sécurité routière à la fois dans le domaine technique et dans celui du comportement humain. La valorisation des résultats reste à améliorer.

Sans négliger cette branche, non seulement digne d'intérêt mais également d'actualité, des investissements seraient à faire dans les deux autres domaines que sont les risques de la vie courante et les risques naturels.

En conclusion, si la Fondation MAIF sait, avec l'aide de son Conseil d'administration, se donner les moyens de fonctionner, elle a de nombreuses possibilités de poursuivre son œuvre de soutien à la recherche et de participer, par son rôle original, à faire progresser la prévention des risques et contribuer en cela à soutenir la démarche de citoyenneté.